

**ART. 1 – Organisation**

**A** - La Coupe du Monde est organisée par QUBICAAMF et, en France métropolitaine, par le Comité National Bowling de la F.F.B.S.Q. Cette compétition a pour but la sélection d'une femme et d'un homme pour représenter la France à la **finale mondiale**

**B** - Cette sélection se déroule en trois étapes :

- Phase par centre : **Jusqu'au 22 avril 2018**
- Phase District/Régionale : **Les 12 et/ou 13 mai 2018**
- **Finale Nationale : Les 7 et 8 juillet 2018 à COLMAR**

**C** - La Coupe du Monde, en France métropolitaine, est ouverte à tous les joueurs et joueuses licenciés FFBSQ, de nationalité française, âgés de 16 ans minimum au 31 décembre **2017**, à l'exclusion du personnel de QUBICAAMF.

**D** - Les 16 meilleurs joueurs et les 8 meilleures joueuses du classement René Ferrié **de l'année civile 2017** sont qualifiés directement pour la finale nationale, sans repêchage. A réception de leur convocation, les qualifiés(es) doivent confirmer leur engagement et le régler avec un chèque de **16,50** euros au C.N. Bowling **avant le 23 Avril 2018**. Les places non pourvues à cette date sont reversées dans les quotas des qualifications régionales (art 5 B).

**E** - Dans chaque phase, que ce soit pour la finale de la phase ou pour la qualification à la phase suivante, les égalités dans les classements sont départagées par la meilleure dernière ligne, ou l'avant-dernière en cas de nouvelle égalité, et ainsi de suite...

**ART. 2 – Inscriptions**

**A** - Chaque concurrent(e) doit s'inscrire dans un des centres homologués du **district/région** dans lequel son association est domiciliée.

**B** - Droits d'engagement : 16,50 € hors prix des parties.

**ART. 3 – Qualifications par centre**

**A** - Les centres homologués sont les organisateurs de cette étape, sous le contrôle d'un délégué local désigné par le comité départemental concerné (ou la ligue si le comité départemental n'existe pas). Le responsable du centre et le délégué local en fixent la ou les dates et les horaires dans le respect de la date limite de l'article 1.B.

**B** - Les qualifications se disputent sur 6 parties, en 2 séries consécutives de 3 parties; chaque série étant jouée sur la même paire de pistes, avec changement de paire après la première série.

**C** - Dans chaque centre, un seul classement masculin et un seul classement féminin sont établis, scratch, sur le total des quilles abattues. Les résultats sont attestés par le délégué local, qui

est garant de la régularité de l'épreuve.

60% des joueurs et 80% des joueuses (résultats arrondis à l'entier supérieur), dans l'ordre des classements respectifs, sont qualifiés pour la finale district/région.

D - Les concurrents(tes) règlent, au centre, les parties, au tarif maximum de 3.20 € l'unité

E - Le délégué local transmet les résultats, accompagnés des droits d'engagement, à la Ligue Régionale, au plus tard le 23 avril 2018. L'homologation en tournoi de ces résultats est prise en charge par le C.N. Bowling.

#### **ART. 4 – Phase District/ Région**

A - Elle se déroule dans chaque district /région, dans le lieu suivant :

ALSACE	COLMAR
AQUITAINE	BORDEAUX MERIADECK
AUVERGNE	PUY EN VELAY
BASSE NORMANDIE	FLERS
BOURGOGNE	TORCY
BRETAGNE	DINAN-TADEN
CENTRE	SARAN
CHAMPAGNE ARDENNES	REIMS TINQUEUX
FRANCHE-COMTE	AUDINCOURT (Starbowl)
HAUTE NORMANDIE	ROUEN
ILE DE France	BALLAINVILLIERS
LANGUEDOC ROUSSILLON	MONTPELLIER
LIMOUSIN	LIMOGES (Feytiat)
LORRAINE	SAINT-JULIEN LES METZ
MIDI PYRENEES	ROQUES SUR GARONNE
NORD PAS DE CALAIS	HENIN BEAUMONT
PAYS DE LA LOIRE	ANGERS
PICARDIE	CAMON
POITOU CHARENTES	MESCHERS SUR GIRONDE
PACA	TOULON
RHONE ALPES	ECHIROLLES

*B* - Les Ligues (ou CSR bowling) sont les organisateurs de cette étape. Ils établissent les horaires en concertation avec le centre d'accueil.

*C* - Chaque concurrent(te) effectue 2 séries de 4 parties. A l'issue de ces 8 lignes les 36 premiers joueurs et les 12 premières joueuses disputent une série supplémentaire de 4 parties. Le classement est établi sur 12 lignes.

*D* - Les parties sont réglées à la Ligue (ou CSR bowling) à un tarif ne pouvant dépasser le tarif maximum en vigueur (3,20€ l'unité).

*E* - Le nombre de qualifiés (ées), par région, pour la finale nationale est fonction du nombre d'engagés (ées). Il est communiqué par le C.N. Bowling à la Ligue, avant le déroulement de cette étape. Il est, au minimum, d'une joueuse et d'un joueur par région organisant cette phase.

#### **ART. 5 – Finale Nationale**

*A* - Elle a lieu les **07 et 08 Juillet à COLMAR (68)**

*B* - Elle regroupe au total 32 joueuses et 64 joueurs : les qualifiés du classement René FERRIE 2017, (art 1D : maximum 8 joueuses et 16 joueurs), et les qualifiés de la phase régionale (minimum 24 joueuses et 48 joueurs).

*C* - Elle se déroule de la même façon pour les dames et les hommes :

- **Qualifications** : Sur 8 parties en 4 séries de 2 lignes, le samedi.
- **Demi-Finale**: Les 16 premières et les 32 premiers sont qualifiés pour la demi-finale sur deux séries de 2 lignes.  
A l'issue de la demi-finale, les 8 premières et les 16 premiers sur le cumul des 12 lignes sont qualifiés pour la finale à élimination directe.
- **Finale** : Le tableau des matchs est établi en fonction du classement à l'issue des demi-finales (1 contre 16; 2 contre 15 etc...),  
Chaque match se joue en 2 parties gagnantes. Il est remporté par la personne qui, la première, a gagné 2 parties et qui se trouve ainsi qualifiée pour le tour suivant. En cas d'égalité au score sur une partie, on applique la règle de tie-break en « mort subite ».

*D* - Les frais de parties sont pris en charge par QubicaAMF et le C.N. Bowling.

*E* - Les joueurs (euses) qui déclarent forfait sont tenus(es) de le faire savoir à leur ligue et au C.N. Bowling.

*F* - **Jusqu'au 25 Juin 2018**, la ligue concernée par un forfait repêche dans son classement régional.

Au-delà de cette date, la ligue du lieu d'accueil de la finale repêche dans son classement régional.

#### **ART. 6 Récompenses**

*A* - Le joueur et la joueuse vainqueurs de la finale nationale sont invités par QUBICAAMF et la F.F.B.S.Q. à disputer la finale mondiale.

*B* - Ces deux personnes représentent la France et, de ce fait, portent la tenue officielle de l'équipe nationale. Aucune publicité n'est admise, excepté celle de la Fédération ou du comité organisateur de la finale mondiale.

*C* - Divers lots sont distribués par les annonceurs patronnant la compétition.

**ART. 7**

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.

**ART. 8**

QUBICAAMF et le C.N. Bowling se réservent le droit d'apporter toute modification à ce règlement ainsi que dans le choix des centres, si les circonstances l'exigent.